



COMPTE-RENDU RÉUNION PLÉNIÈRE CHSCT HÉRAULT DU 08 JUIN 2017

Vos représentants SOLIDAIRES siégeant ce jour :

- Rachel LUIZ (titulaire)
- Nicolas GOU (titulaire)
- Sonia JOUCLA (suppléante avec voix délibérative)
- Eric AMBLARD (suppléant)

Déclaration liminaire de Thierry BONNAFE pour la CGT concernant les travaux ayant entraîné une coupure d'eau à la DDFIP 34 à partir de 15h le jeudi 1 juin 2017.

Point 1 : Approbation du PV de la séance du 29 mars 2017 par toutes les OS.

Point 2 : Présentation du rapport d'activité annuel 2016 de médecine de prévention

Au niveau national, un projet de dématérialisation des dossiers médicaux et des plannings de RDV serait à l'étude ainsi qu'un secrétariat par téléphone. Cela faciliterait la prise de RDV, notamment au niveau de la Douane où les collègues peuvent avoir des contraintes opérationnelles de dernière minute.

D'après le rapport du Dr GLAIZOL, la DDFIP a refusé de mettre en place le télétravail pour certains agents ainsi que des demandes de contre-indication à la caisse. Elle indique que pour certaines pathologies la piste du télétravail est à étudier pour éviter des arrêts maladie répétés. Monsieur BRIVET indique que 2 agents de la DI des Douanes ont opté pour télétravailler 1 jour par semaine dès le 1^{er} juillet.

Solidaires Finances interpelle le médecin de prévention sur l'utilité de sa présence lors des CHSCT, les sujets abordés lors des séances plénières nécessitant souvent son avis. M. PIERRE indique que les médecins de prévention étant de moins en moins disponibles, il préfère les voir dans leur mission de médecin que dans les réunions plénières.

André PIERRE intervient au sujet du relogement de la médecine de prévention de Montpellier : celui-ci est enclenché. Pour Béziers, Mme CONDE gère le dossier et avance dans une perspective de réaménagement du bâtiment B du Centre des Finances Publiques.

Point 3 : Création de la BNIC au 01/09/2017 et impact sur la DDFIP 34

André PIERRE précise qu'il s'agit des équipes travaillant sur la conception du plan cadastral. Installé au centre administratif Chaptal, le service se compose d'1 cadre A, de 5 cadres B géomètres

et d'1 cadre C. La BNIC sera dorénavant sous l'autorité du SDNC. 2 agents seront prochainement accueillis (les surfaces des locaux étant suffisantes).

Solidaires Finances demande à prendre connaissance du PV du CHSCT des Yvelines du 10 mars 2017, compétent pour ce service national, pour plus de précisions. Monsieur PIERRE indique que ce dossier sera passé en instance CTL pour l'aspect métier.

Point 4 : Evolution de l'organisation de la fonction immobilière de l'État et impact sur la DDFIP 34

Dans chaque département il existe un service d'évaluation domaniale et un pôle de gestion domaniale (tout ce qui est complexe remontera à Toulouse, le reste sera conservé au niveau du département). Monsieur PIERRE indique que les seuils minimum d'évaluation seront revus à la hausse pour en réduire le nombre.

Impact pour le 34 :

Les locaux et l'effectif global seront conservés. La brigade d'évaluation domaniale ne change pas : 1 personne est déjà partie et un autre va être mutée. Pas de changement concernant les conditions de travail.

Point 5 et 6 : DUERP-PAP 2016/2017 de la DDFIP et de l'INSEE

INSEE : DUERP réalisé sous forme de questionnaire électronique concernant près de 150 agents dans les bureaux ou enquêteurs. Le taux de réponse est de 60 % pour les administratifs et de 28 % pour les enquêteurs.

Il existe un CHSCT spécial enquêteurs à la direction de l'INSEE à Paris chaque année ou leur cas est spécifiquement évoqué.

PAP 2016 : Concernant les risques routiers, une remise à niveau à la conduite sur route glissante a été mise en place. Le service impacté par la réforme territoriale l'an dernier a été reclassé par mobilité géographique ou fonctionnelle.

Solidaires Finances vote POUR, la CGT vote CONTRE et FO s'abstient.

DDFiP :

La mise à jour des risques du DUERP a été faite par l'assistant de prévention cette année. Philippe HAUDRY a envoyé un mél à tous les agents pour connaître d'éventuels nouveaux risques. Il n'y a eu aucun retour. Il regrette que les agents n'aient pas plus participé et tient à préciser que pour que l'analyse soit pertinente, les risques doivent être explicites.

Les RPS restent prépondérants : 35 % des risques signalés. Viennent ensuite les risques routiers et le travail sur écran.

Le coût global des actions entreprises dans le cadre du DUERP ont été financées à 43 % par la direction et 57 % par les crédits CHSCT.

Vote POUR à l'unanimité pour le PAP de la DDFiP.

Point 7 : Programme d'actions : suivi du budget 2017 et nouvelles propositions

Monsieur PIERRE précise que les travaux qui devaient être faits au CPS sont reportés à l'année prochaine. Par conséquent, le budget restant pour le CHSCT s'élève à près de 24.000 € avant le vote des devis présentés en séance.

SFACT : Création de la zone expérimentale. Les Organisations Syndicales après une suspension de

séance demande à nouveau un co-financement. Monsieur PIERRE propose que l'administration prenne en charge une partie des achats de l'équipement mobilier, soit 30 % du budget. Le CHSCT prendra les 70 % restants à sa charge, soit 4.270 €. Vote POUR à l'unanimité.

L'ISST propose un échange avec le groupe d'agents concernés par l'expérimentation en fin d'année 2017 afin d'émettre un avis technique sur cette expérience.

Sur demande d'André PIERRE, la logistique estime que la mise en place de cet espace pourra être réalisée d'ici début septembre.

INSEE : Le devis concernant la grille qui doit être installée dans l'angle du bâtiment, côté rue des Pertuisanes a été accepté.

DOUANE : Concernant l'intervention de la psychologue dans le cadre du CHSCT, FO et la CGT votent contre étant donné le montant demandé par Mme QUAROUCH pour la restitution en séance du CHSCT (460 €). Solidaires Finances regrette que ce montant n'ait pas été inclus dans le devis initial mal négocié par l'administration.

Point 8 : Point sur les fiches de signalements, accidents de service et registres santé et sécurité au travail

Monsieur PIERRE propose de réfléchir sur un support trié et cadré dans le temps qui permettrait de ne pas avoir de zone d'ombre entre 2 réunions du CHSCT. Il y travaillera avec Mme CARBONNEL.

Point 9 : Suivi des questions et demandes exprimées en CHSCT

Diagnostic RPS au Bureau des douanes de Nîmes : Suite à l'opposition de l'administration et en l'absence de soutien des autres OS, aucun accord pour conduire cette action n'a été trouvé.

Projet accueil personnalisé sur RDV : Un groupe de travail sera institué à l'automne. Des déplacements d'une délégation du CHSCT sur certains sites auront lieu en automne et en fin d'année.

Registre SST dématérialisé : Ce projet est en cours d'étude pour le moment.

Point 10 : Questions diverses.

– Douane : Inventaire des gilets pare-balles. Solidaires demande à M. BRIVET s'il a bien apporté comme indiqué lors du précédent CHSCT l'inventaire du renouvellement des gilets pare-balles

Monsieur BRIVET répond qu'il y avait une anomalie dans la base SAGA de gestion des gilets pare-balles. Il doit donc refaire un point, mais promet de revenir vers le CHSCT avec une consolidation de l'inventaire d'ici le 30 juin.

– Amiante bureau de Sète : Lors du dernier CHSCT du 23 mai 2017, plus spécifique douane, il avait été indiqué par Monsieur BRIVET que le local syndical de Sète ferait l'objet de prélèvements par la société VERITAS le 1er juin. Des résultats sont-ils d'ores et déjà connus ?

Une dizaine de prélèvements ont bien été effectués le 1^{er} juin. Les résultats seront connus fin juin. Un retour sera fait par M. BRIVET.

– Trésorerie Amendes : Serait-il possible de mettre en place une visite de poste en collaboration avec les autres OS ? Où en est-on d'un éventuel projet de relogement ?

Monsieur PIERRE confirme qu'il est nécessaire de déplacer ce service. Hérault Amendes est la

priorité ! Les locaux ne sont ni adaptés, ni adaptables... La direction est à la recherche d'un relogement dans le domanial. Il existe un espace à place Ernest Granier à étudier.

– Nuisances sonores à la cantine CFP Béziers : M. HAUDRY indique qu'il n'y a eu aucune remontée des agents à ce sujet. Le docteur CAUVIN n'étant pas présente, nous ne pouvons pas avoir de précisions sur son rapport. MM PIERRE et HAUDRY vont étudier le problème. Ce dossier sera revu lors du prochain CHSCT.

– La Paillade : Après le passage de l'entreprise intervenant pour la pose de la climatisation, les plafonds dans les bureaux des équipes 1 et 2 de l'assiette n'ont toujours pas été refermés. Ces travaux n'étaient, semble-t-il, pas compris dans le devis initial. Un nouveau devis a-t-il été établi pour ce point ? Quand les travaux seront-ils réalisés ?

Les devis n'ont pas encore été demandés. Le dossier, suivi par Philippe HAUDRY, est en cours.

– Projet de réorganisation dans le cadre de l'ASR : Quand les projets de réorganisation dans le cadre de l'ASR seront-ils présentés au CHSCT ? Ces réorganisations concerneraient les services : PCR, SDCP, PNSR, BNIC, Hérault Amendes et Trésorerie Municipale. Solidaires Finances demande dans ce cadre, une visite de la délégation du CHSCT.

Dès qu'une décision de l'échelon central sera connue, les OS seront informées. Un premier CHSCT sera fait pour information et définira une délégation de visite. Un second CHSCT sera mis en place pour avis. Cela devrait avoir lieu à l'automne 2017.

– Travaux DI et DR des Douanes : Travaux de l'open-space du 2^o étage de la RH : le souhait d'une partition du bureau est en cours d'intégration par le cabinet d'architecte en charge du dossier : il y aura donc un cloisonnement. Le projet a été présenté aux agents il y a une quinzaine de jours. Le début des travaux est prévu en septembre. La livraison du bâtiment devrait intervenir début 2018. La deuxième tranche des travaux sera réalisée courant 2018.

– Droits syndicaux : Aucun retour pour le moment. Solidaires Finances et la CGT rappellent qu'il s'agit pourtant d'un décret d'application immédiate datant du 27 octobre 2014.

– Visites de site : Philippe HAUDRY pourrait-il communiquer aux OS son planning de visites de sites comme il l'avait proposé lors du CHSCT du 29 mars 2017 ?

Oui, le planning sera communiqué sur Ulysse 34 dès validation par M. PIERRE et sera ainsi accessible à l'ensemble des agents.

Ce compte-rendu n'engage que ses rédacteurs mais se veut aussi fidèle que possible aux débats afin d'informer au mieux les agents sur les travaux du CHSCT de l'Hérault et nous restons à votre disposition pour toute précision.

Solidairement.

Vos représentants.